

COMMUNIQUE DE PRESSE - 06.12.2021

RENOVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX A BRUXELLES : INTRODUCTION DU PERMIS D'URBANISME

Le Logement Bruxellois, société de logements sociaux, continue à mener son ambitieux programme de rénovation appelé « Plan Climat ». Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie avec la signature et le dépôt du permis d'urbanisme.

Lancé fin avril 2019, le « Plan Climat » prévoit la **rénovation de 1.057 logements sociaux** situés dans les Marolles, à Haren et à Neder-Over-Heembeek grâce aux investissements octroyés par la **Ville de Bruxelles** et la **Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB)**.

L'objectif de ce « Plan Climat » est triple : **faire baisser les factures d'énergie des locataires sociaux, améliorer le cadre de vie des habitants et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.**

Les travaux de rénovation consisteront principalement en :

- l'isolation et la rénovation des enveloppes extérieures des immeubles,
- l'installation de nouveaux systèmes de ventilation,
- la rénovation de composants architecturaux et techniques intérieurs : la mise en conformité des installations de gaz, d'électricité et la sécurité incendie de certains complexes.

Au terme des travaux de rénovation, 75% du patrimoine immobilier du Logement Bruxellois sera conforme aux normes « basse énergie ».

NOUVELLE ETAPE

Ce lundi 6 décembre, les gestionnaires en charge de ce projet ont introduit à Urban les derniers dossiers du permis d'urbanisme (qui concernaient les sites de Neder-Over-Heembeek).

Il s'agit d'une étape importante dans ce dossier qui, malgré la crise sanitaire, n'a subi aucun retard pour l'instant. Les gestionnaires de projet et sa direction ont fait preuve de rigueur et d'ingéniosité pour tenir les délais initiaux, notamment en organisant des commissions d'attribution par vidéoconférences, en mettant en place des accords-cadres pour réduire le nombre de marché de service et en externalisant la maîtrise d'ouvrage de l'avant-projet jusqu'au suivi d'exécution.

PLANNING PREVISIONNEL

●	Etape 1 : Lancement du marché de service	Septembre 2019
●	Etape 2 : Désignation des auteurs de projet	Août 2020
●	Etape 3 : Dépôt du permis d'urbanisme	Décembre 2021
○	Etape 4 : Réception du permis d'urbanisme	Été 2022
○	Etape 5 : Désignation des entreprises	Printemps 2023
○	Etape 6 : Début des travaux	Fin 2023
○	Etape 7 : Fin des travaux	Fin 2025

EXEMPLES DE VISUELS AVANT-APRES

Immeubles situés avenue de Versailles et rue de Beyseghem à 1120 Neder-Over-Heembeek



©FORMa*/THEMA

Complexe situé rue du Miroir n°68-70 à 1000 Bruxelles



©FORMa*/THEMA

TEMOIGNAGES

Karim TAFRANTI, Président du Logement Bruxellois, se félicite de cette étape importante du projet : « Ce plan d'envergure va faire entrer le logement social dans une nouvelle ère, une ère qui tient définitivement compte tant des enjeux sociaux que des enjeux sociétaux et environnementaux. Les rénovations basse énergie permettront en effet de réduire les factures énergétiques des locataires, de leur proposer un cadre de vie plus agréable via des rénovations ambitieuses et de lutter contre le réchauffement climatique. »

« Tout le monde a droit à un logement confortable et de qualité, il était grand temps que la Ville rénove les logements sociaux qui en ont le plus grand besoin. C'est pourquoi la Ville va recapitaliser le Logement Bruxellois à hauteur de 37 millions d'euros pour rénover et isoler les bâtiments », explique **Philippe CLOSE**, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

« Nous avons décidé de lancer un vaste programme de rénovation sous cette législature : près de 37.000 logements sociaux feront l'objet de travaux de rénovation sur le territoire de la Région pour un budget global de plus de 500 millions d'euros. Le Plan Climat du Logement Bruxellois s'inscrit pleinement, avec le soutien de la SLRB, dans cette volonté d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et la facture des locataires. Je me réjouis de l'avancée de ce dossier rondement mené par le Logement Bruxellois » précise la Secrétaire d'Etat au Logement **Nawal BEN HAMOU**.

« La rénovation des logements et, plus particulièrement, la rénovation énergétique de ceux-ci est un enjeu essentiel pour permettre aux habitants de faire baisser leurs factures d'énergie et de mieux vivre au quotidien. Cette nouvelle étape est fondamentale pour l'exécution du « Plan Climat » et comme son nom l'indique pour lutter contre le changement climatique » souligne **Lydia MUTYEBELE**, Echevine du Logement de la Ville de Bruxelles.

Bieke COMER, Présidente de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), se réjouit de ce partenariat Ville-Région. « Ce partenariat est important pour répondre aux enjeux du logement social en faveur des plus démunis, tout en y intégrant les objectifs fondamentaux liés aux défis climatiques. Pour accélérer les délais de mise en œuvre des rénovations, une simplification des procédures a été étudiée comme projet pilote entre le Logement Bruxellois et la SLRB. »

CONTACTS PRESSE

CABINET DU BOURGMESTRE

Wafaa HAMMICH, Porte-Parole, T. +32 (0)2 279 47 48 - wafaa.hammich@brucity.be

CABINET DE LA SECRETAIRE D'ETAT

Annaïk DE VOGHEL, Porte-parole, T. +32 (0)472 71 99 31 - adevoghel@gov.brussels

CABINET DE L'ECHEVINE DU LOGEMENT

Géraldine RADEMAKER, Attachée de presse, T. +32 (0)490 42 76 73 - geraldine.rademaker@brucity.be

SLRB

Sara VAN DEN EYNDE, Communications manager, T. +32 (0)2 600 10 72 - svandeneynde@bghm.brussels

LOGEMENT BRUXELLOIS

Michaël ESSERS, Directeur de la communication, T. +32 (0)2 435 17 16 - messers@lbw.brussels